L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 7 JANVIER 1885. 58ème Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI 7 JANVIER 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Achetez vos Bonbons fins à 75 cents la livre, et la demi-livre à 40 cents. Fruits du pays cristallisés, à 60 cents, chez A. Lemanne, coin des rues St. Pierre et Royale. Voyez l'annonce.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas. P. Guinault, au marché français à la tête de la rue Ste-Anne, le privilège d'un coffee, soda et lunch stand.

De la variété des cultures en Louisiane.

Il y a, dans l'histoire de la Louisiane, une période de dix-huit mois à deux ans que nous n'oublierons jamais—la période du blocus, qui a commencé quelques mois après la déclaration de guerre de sécession. Jamais nous n'avons vu situation aussi lamentable. Nous avions devant nous tout un Etat peuplé de braves et nobles cœurs, qui s'étaient jetés dans une aventure révolutionnaire, avec la sublime étourderie propre aux gens qui ne savent jamais hésiter entre un intérêt, si évident qu'il soit, si légitime qu'il paraisse, et un principe qui est toujours sacré à leurs yeux.

En quelques jours, on vit une population de près de neuf cent mille âmes privée de tous les articles d'alimentation. Il avait suffi de les priver de communication, soit avec l'Ouest, soit avec l'Europe. L'entreprise était bien facile: toute cette population ne produisait rien de ce qui peut nourrir hommes et animaux. Le plus de coton, le plus de sucre possible, voilà tout ce qu'elle se bornait à faire. Elle était fière de ces deux industries exclusives; elle croyait qu'elles l'enrichissaient, et, dans cette conviction, elle vivait largement de la vie des grands seigneurs, sûre que les objets de première nécessité ne lui manqueraient jamais. La fortune lui avait toujours souri; elle avait la conviction qu'elle ne lui tiendrait jamais rigueur.

Le spectacle fut alors horrible. Pas de pain, pas de viande de boucherie, pas de salaison, et aucun moyen d'en faire venir du dehors. Ce fut une véritable famine, et l'on se vit obligé de faire du pain avec des produits dont les animaux eussent refusé de se repaître.

Après l'entrée des fédéraux en ville, la situation ne s'améliora guère. Le vainqueur exploita la famine et vendit, au poids de l'or, les articles de première nécessité. Nous avons vu, quelques semaines après la prise de la Nouvelle-Orléans par Butler, ou plutôt par l'armée qui le précédait—car le fougueux Achille d'alors n'était pas homme à risquer sa vie dans une tentative de ce genre—nous avons vu un chargement de farine signalé à la Balise et acheté, en gros, par télégraphe, 10 cents la livre, par un de nos honorables concitoyens, confisqué sur la Levée, au pied de la rue St-Philippe, par l'autorité fédérale, et remis en vente, le lendemain, par ses affidés au prix odieux de 28 cents. Il fallait en passer par là; nos vainqueurs avaient fait de notre disette une véritable mine d'or pour eux. Il fut alors prouvé, surabondamment, qu'un pays est incapable de se défendre s'il ne sait pas se suffire à lui-même, et qu'il n'y a pas d'indépendance possible pour un peuple s'il est incapable de se procurer, chez lui, les articles de première nécessité.

Nous savons bien que la Basse Louisiane ne peut produire du blé, du seigle—les deux cultures qui servent de base à l'alimentation de l'homme, mais il y a la Haute Louisiane qui, si elle le voulait, serait à même de cultiver ces deux denrées et mettre l'Etat à l'abri du tribut qu'il paie à l'Ouest, sous ce rapport.

Qui ne sait, d'ailleurs, que le premier principe de l'agronomie, que la première condition de succès pour toute espèce de fermage, est de produire tout ce qui est nécessaire au maintien de l'existence du cultivateur et de son entourage—êtres humains et animaux de trait ou d'engrais. C'est pour avoir méconnu cette vérité fondamentale que nos campagnes se sont, jusqu'à ces derniers temps, traînées dans la gêne, incapables qu'elles étaient dans les mauvaises années, souvent même dans les bonnes, de "joindre les deux bouts."

La raison en est d'une simplicité extrême. Il est toujours aisé au cultivateur d'élever autour de lui les animaux qui peuvent servir à son alimentation, sans bourse délier, surtout dans un pays comme le nôtre, possédant de si vastes pâturages, couverts d'une herbe aussi abondante que nutritive. Il lui est toujours aisé d'entretenir assez de volailles et de porcs, de semer assez de légumes et de grains pour se sustenter lui et sa famille, sans que ses frais en soient sensiblement augmentés, tandis qu'il lui faut payer cher tout ce qui lui vient de l'extérieur. Le fermier de l'Ouest, qui nous envoie son grain, son foin, son salé, doit vivre du métier qu'il fait; s'il les expédie, c'est qu'il a plus à gagner que s'il les gardait chez lui. Le bénéfice qu'il tire de leur exportation c'est nous qui le payons de notre poche, et il y faut ajouter les frais de déplacement et de transport, puis le quantum pour cent, souvent très élevé, que retient le courtier, le commissionnaire qui sert d'intermédiaire entre nous et lui. Cela fait une somme qui dépasse toujours le maigre revenu que nous donnent nos cultures exclusives—ce qui est une cause constante, inévitable, d'appauvrissement, sans compter que nous sommes privés de ce premier des biens de l'homme des champs, l'indépendance.

Supposons maintenant que nous subvenions, chez nous, à tous nos besoins, le pis qu'il puisse nous arriver, c'est de ne pas nous enrichir, cas extrêmement rare, car le cultivateur qui régit une propriété de plusieurs centaines d'acres, produit toujours plus qu'il ne consomme.

Non seulement donc nous ne dépensons rien pour notre alimentation et gardons dans nos coffres l'argent qui s'en allait auparavant au dehors, mais nous nous en faisons entrer une certaine somme chaque fois que nous envoyons un de nos produits sur le marché; de là un gain réel, un continuel enrichissement, une amélioration constante dans notre bien-être. De plus, nous ne dépendons de personne, et celui qui nous achète se place, à notre égard, dans un état incontestable de dépendance. Il ne nous achèterait rien, s'il n'avait pas besoin des denrées que nous lui vendons.

Nous entendons souvent nos cultivateurs, nos planteurs, envier le sort de ceux de l'Ouest, parce que ceux-ci font, nécessairement, de bonnes affaires et arrondissent sans cesse leurs propriétés. Le secret de leur fortune est là tout entier; ils commencent par se suffire à eux-même, puis ils expédient pour l'Europe ou pour le Sud, le surplus de ce qu'ils consomment. Ils mettent fidèlement en pratique les sages préceptes de l'économie agricole, et ils en sont récompensés par l'aisance, toujours, par la richesse, très souvent.

Suivons donc ce salutaire exemple, varions nos cultures; ne négligeons jamais de tirer de la terre tous les produits si divers qu'ils soient, qu'elle est susceptible de nous donner; nous y trouverons l'aisance qui donne la confiance en soi-même, l'indépendance qui donne la fierté et permet de parler haut et ferme, la richesse qui donne la puissance et sait toujours se faire écouter. On ne nous dédaigne que parce que nous sommes pauvres; du jour où nous serons opulents, le Nord nous respectera, et du moment où nous lui en imposerons, nous en aurons ce que nous voudrons. Nous envions certains Etats de l'Est, de la Nouvelle-Angleterre, qui ont toujours obtenu ce qu'ils demandaient, nous en trouvons la raison dans une préférence sectionnelle. Il y a là, sans doute, un fond de vérité, mais ce n'est pas le grand mobile de leur succès; il est, avant tout, dans l'abondance de leurs richesses et dans la supériorité de leur population.

Enrichissons-nous et nous deviendrons bientôt populeux. Ce sont, dans un pays dominé par l'esprit de trafic et dirigé par le suffrage universel, les deux pierres fondamentales sur lesquelles s'élèvent l'influence sociale et la prépondérance politique.

Lisez, démocrates, lisez.—nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On fera bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal sus-mentionné. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

Les journaux de Paris du 23 décembre nous annoncent que le ministre de la marine de France a reçu, du général Brière de l'Isle, l'ordre général suivant, en date de Haï-Phong, le 17 octobre, qui expose d'une manière très claire l'affaire de Chu, où le colonel Donnier a remporté, il y a dix semaines, un si notable succès:

Le général commandant le corps expéditionnaire est heureux de porter à la connaissance des troupes les beaux résultats obtenus, dans les journées du 10 et du 11 octobre, par la colonne placée sous les ordres de M. le colonel Donnier, dans le haut Loch-Nam.

Un corps d'armée chinois, établi au marché de Chu, s'était solidement fortifié dans un ouvrage circulaire à grand relief armé d'artillerie et servant d'appui à une longue ligne de tranchées casematées; au nord de cet ouvrage, cinq forts couvraient la route de retraite de l'ennemi vers Lang-Son.

Le 10 octobre, après un combat acharné qui a coûté à l'armée chinoise des pertes considérables, sa gauche était tournée.

Le 11, dès le matin, l'ennemi prononçait un vigoureux retour offensif sur les positions conquises la veille par nos troupes; mais, reçus à courte distance par notre artillerie et notre infanterie, les assaillants étaient réduits à se replier, abandonnant un grand nombre de leurs morts sur le terrain, sans nous avoir fait éprouver la moindre perte.

La journée du 10 nous avait coûté 20 tués, parmi lesquels le capitaine Cuvellier, du 143e, et 62 blessés, dont le capitaine Frayssinaud et le lieutenant Fourest, tous deux également du 143e.

Le 12 au matin, en arrivant à Chu, le général commandant le corps expéditionnaire trouvait tous les retranchements évacués par l'ennemi à la faveur de la nuit, et, le 13, un fort détachement procédait, sans être inquiété, à la destruction des ouvrages abandonnés.

Ces deux journées ont prouvé une fois de plus les excellentes qualités de nos troupes. Le général les félicite de leur solidité et de leur entrain.

Kep et Chu restent fortement occupés et ferment désormais à l'armée chinoise les défilés qui conduisent de Lang-Son dans le delta.

On remarquera sûrement que le grand ouvrage circulaire des Chinois était armé d'artillerie. C'est de Lang-Son que venait cette artillerie; c'est à travers les défilés de la montagne qu'on l'avait amenée. Sera-t-il dit que là où les Chinois font passer du canon les Français trouvent les chemins impraticables? Après la publication de cet ordre du jour il serait tout simplement ridicule de parler encore de l'impossibilité matérielle d'une marche sur Lang Son. Deux routes y mènent: l'une par Chu, dans la vallée du Loch-Nam, l'autre par Bac-Lé, dans la vallée du Song-Thuong.

Nous nous faisons un devoir de citer un autre ordre du jour du général Brière de l'Isle, daté de Hanoï, le 2 novembre:

Pour honorer la mémoire des officiers tués glorieusement, à la tête de leurs compagnies, à l'assaut de Kep et aux combats de Lam et de Chu, le général commandant le corps expéditionnaire décide:

Les blockhaus élevés à l'entrée des défilés de Kep et sur les positions de Lam et de Chu prendront les noms de Planté pour celui de Kep; de Beynet, pour celui de Lam; de Cuvellier, pour celui de Chu.

Ces noms seront gravés sur des planchettes placées au-dessus de la porte principale du blockhaus et seront suivis de la date des combats sus-dessus.

Le traité de commerce et de navigation conclu entre l'Italie et l'Espagne, a été adopté, par la Chambre italienne, le 21 décembre, par 216 voix contre 41.

La République Française, du 23 décembre:

L'élection des délégués des conseils municipaux est terminée. C'est, à proprement parler, la constitution du corps électoral; mais l'élection même des nouveaux sénateurs reste la grande affaire. Nous sommes à plus d'un mois de distance de cette élection. Il appartient aux bons citoyens, amis de la République, de bien employer les cinq semaines que nous avons devant nous.

Les partis hostiles aux institutions fondées sur le suffrage universel et que la France s'est librement données, doivent être résolument, systématiquement, définitivement et pour toujours écartés des Assemblées du pays; la mise en action complète et féconde du gouvernement républicain est à ce prix. L'ère des difficultés où nous sommes et dont nous souffrons—pourquoi ne pas l'avouer?—ne peut se fermer que par une manifestation nouvelle, plus décisive et plus imposante que toutes celles qui ont précédé, de la volonté nationale qui a fondé la République.

Cette année 1885 sera décisive, et les anciens partis de monarchie le sentent bien.

S'ils sont vaincus, c'est pour la dernière fois et pour toujours.

Non pas qu'ils abdiquent: on sait assez que nous n'avons ni cette opinion ni cette espérance; mais, vaincus en 1885, après l'effort suprême qu'ils vont tenter, ils ne pourront plus reprendre l'offensive; leur impuissance constatée, ils entreront dans la période de la dissolution finale; plus que jamais, leurs chefs seront réduits à n'être que des individualités sans crédit, à ne former que des états-majors sans armée; et quant à leurs anciens soldats, s'il en reste, ils se résigneront à favoriser cette inévitable transformation des partis politiques signalée par l'histoire de tous les pays libres dans les périodes qui suivent les révolutions définitivement accomplies.

Voilà le grand caractère des élections qui vont occuper toute l'année 1885, et c'est pourquoi nous nous efforçons si quotidiennement et avec tant d'énergie à leur conserver cette unité d'inspiration et d'action qui a fait la force du parti républicain aux élections précédentes.

Ce n'est pas nous qui dirons jamais à notre parti qu'il est libre de se diviser maintenant qu'il est vainqueur.

Nous sommes de l'avis de ce grand politique de l'antiquité qui disait qu'il n'y a rien de fait tant qu'il reste quelque chose à faire:

Nil actum reputans si quid superesset agendum.

Chez la concierge.

On entend plusieurs coups de feu dans l'escalier:

—Qu'est-ce que c'est que ça, M'ame Pillois?

—Ne faites pas attention. C'est la dame du second qui cause avec son voisin!

LOUISIANE.

Le *Meschacébé* paroisse St-Jean-Baptiste, du 3 janvier:

A tort où à raison, il existe, dans certaines parties de notre paroisse, des mécontentements destinés, croyons-nous, à assumer des proportions considérables si les causes qui semblent les alimenter ne disparaissaient pas. On se plaint de certaines lignes, tirées par les ingénieurs de l'Etat concernant des levées à construire, et l'on murmure que la ligne droite ou la droite ligne, comme on voudra, n'est pas ce qui a présidé, complètement, à certains tracés. On croit que trop de terre est prise à quelques propriétaires pour satisfaire les goûts, les désirs ou les appétits d'individus opulents dont l'influence de richesses, plus que l'influence de l'esprit, est incontestable, et l'on se demande si l'instant n'est pas enfin arrivé où il faut exiger que les intérêts d'aucun ne soient sacrifiés pour plaire aux caprices des autres. Comme on le voit, la question est grave, et peut déterminer des perturbations sérieuses, si l'opinion de quelques personnes étaient bien basées. Aussi, pensons-nous devoir conseiller à notre excellent juri de police qui, déjà a donné tant de témoignages de satisfaction au public, de veiller aux intérêts de ceux que le sort a favorisés. S'il est établi que les tracés pour les nouvelles levées comprennent trop de terrain, que cela ne soit pas toléré, que notre juri de police proteste contre l'abus du pouvoir, si abus il y a, et qu'à la rigueur il agisse avec fermeté. L'opinion publique, et autre chose, s'il y a lieu, seraient là pour l'appuyer; et quand viendra l'instant où ses efforts auront assuré à tous une application égale de la loi, alors disparaîtra la néfaste influence de l'argent et régnera un système que chacun approuvera parce que ce système aura pour base la justice.

On pourrait objecter à nos recommandations au juri de police qu'il n'a pas le droit de s'immiscer dans les travaux des ingénieurs. Cela ne saurait être vrai qu'autant que les choses se passent convenablement; car si une enquête permettait d'arriver à la conclusion que certaines influences détestables ont pu faire adopter une levée en ligne droite, alors que celle-ci est inutile et qu'elle absorbe plus que l'on a le droit de demander de terrain aux propriétaires, alors notre juri de police pourrait et devrait agir afin de prouver que son premier devoir est de lutter en faveur de ceux dont les intérêts lui sont confiés.

—L'année 1884 a terminé sa carrière très tristement. Sa dernière semaine n'a été que vent, pluie et boue. Mais à l'heure même où naissait 1885, le temps a changé et une fine brise du nord a ramené le ciel et dispersé les mornes nuages qui le couvraient.

—Beaucoup de planteurs vont donner leurs soins à la culture du riz qu'ils considèrent comme plus rémunératrice que celle de la canne à sucre, et nous entendons dire que sur beaucoup d'habitations jusqu'ici exclusivement sucrières, une partie des terres sera affectée à la culture de la céréale qui est une des sources d'existence pour notre Etat.

—Le fleuve monte d'une façon inquiétante pour nos levées délabrées, crevées ça et là par des éboulis, et s'il faut nous en rapporter aux nouvelles de l'Ouest il continuera à grossir, car de tous points on annonce que la crue se maintient. Le bureau des ingénieurs, qui a charge de nous protéger contre les inondations, paraît avoir plus de besogne sur les bras qu'il n'en peut faire, et s'il nous faut compter sur lui pour nous protéger, nous courons grand risque d'être emportés par les crevasses. Il importe donc que chacun fasse de son côté le possible pour éviter tout désastre.

—Jeudi soir est mort un enfant de M. P. N. Bossier et de dame Octavie Elfer, à l'âge de 3 ans et 8 mois.

Natchitoches, Lne., 29 décembre 1884.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*,

Christmas a été bien triste, cette année. Malgré les riches assortiments de nos magasins, les ventes n'ont pas été en rapport avec les préparatifs féeriques qu'offraient leurs vitrines si attrayantes. Citons, en première ligne, la maison Ducournau et Sie. Elle a droit à une mention toute spéciale. Ses articles avaient un cachet de goût vraiment exquis. Difficile à résister à la tentation. Puis, venaient Levy & Kaffie, Kaffie frères, & Rojas. Tous s'étaient mis en mesure de satisfaire les exigences les plus minutieuses. Ces châteaux forts de bonbons, articles de fantaisie, porcelaines et verreries variées, bonbons et fruits délicieux, au fait, ces mille riens faisant les délices du moment, étaient réunis en masses imposantes, mais bien de justes ambitions ont été déçues. Santa Claus, lui même, a fait faux bon à ses jeunes patrons.

La nouvelle année ne se présente pas sous de meilleurs auspices. Les cadeaux sont passés de mode. C'est à qui fera le moins. Prudence est mère de la sûreté.

On ne parle plus que de l'Exposition, dont l'*Abeille* nous donne un excellent compte-rendu. Aller visiter ce que le monde entier a réuni dans un petit espace, est le vœu de tous les amis du progrès. Sans doute, bon nombre de nos paroissiens feront acte de présence. Un tel spectacle ne s'offrira plus, de longtemps, à leurs yeux éblouis. Natchitoches y est faiblement représentée. Nous le regrettons vivement. Beaucoup mieux eût pu être fait. Nos mines de charbon, nos minéraux de valeur, nos bois de toute beauté, des eaux minérales dont l'efficacité médicale est bien reconnue, et nombre d'autres produits du sol, auraient donné un aperçu des richesses du Nord de la Louisiane. Le comité de paroisse a montré beaucoup de zèle dans la mission qui lui avait été confiée; peu ont répondu à son appel. Il semblerait que les masses n'étaient pas prêtes pour ce grand tournoi de la civilisation moderne.

La première, l'*Abeille* nous a apporté la nouvelle de la nomination de Rév. Durier, ce célèbre et sympathique prédicateur de "l'Annonciation", à l'Evêché des Natchitoches. Cette nomination a été reçue avec beaucoup de joie par le Clergé et la Congrégation Catholique de notre ville. [illegible] Chacun désirait connaître l'heureux successeur de Monseigneur Leray, ce prélat si regretté parmi nous. Espérons que la nouvelle sera confirmée.

Agréez mes salutations et mes vœux de nouvelle année.

L. D.

Le *Fermier Louisianais*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 3 janvier:

A bien compter, c'est la quatrième fois que nous abordons le thème de la culture, en Louisiane, du "Palma Christi." Nous y revenons, parce que nous sommes persuadés qu'à bien des égards, elle peut donner des résultats satisfaisants, à condition, toutefois, de n'en pas faire une récolte exclusive. Information prise, le prix du gallon d'huile de Palma Christi vaut, à New-York et dans tout le Nord, de 75 à $1,25, quelquefois davantage; or, pour qui connaît la plante, il est avéré qu'un arpent peut donner une très grande quantité d'huile. Rien n'empêche de l'extraire ici, où les propriétaires de moulins à graines de coton disposés dans ce but identique, seraient heureux de l'avoir lorsque la matière première leur manquant, ils sont forcément inactifs. La graine de Palma Christi peut se garder indéfiniment; donc, on peut l'exploiter en toute saison. Le gateau ou pain qui reste après que l'huile a été extraite, est, sans aucun doute, aussi bon que celui de la graine de coton pour l'engrais des terres. On assure, de plus, que des rangs de la plante, convenablement espacés dans un champ de coton, préviennent les ravages de chenilles, parce que les papillons de cette famille d'insectes destructeurs en préfèrent les feuilles, pour y déposer leurs œufs. Les larves naissantes absorbant la sève, ne peuvent y résister et succombent—ce qui empêche la seconde et la troisième générations qui seules sont susceptibles d'être détruites. A ce titre seul, même sans tenir compte du rendement possible, il serait donc sage de faire au moins un essai, et si, comme nous avons tout lieu de le croire, on peut réunir ainsi un préventif et un revenu, il n'est pas difficile de comprendre tout l'avantage que le pays peut en retirer. Un fait bien certain, c'est que s'il est profitable de cultiver la plante dans l'Ouest, comme nous en avons eu la preuve, nul doute qu'il ne le soit infiniment plus ici, où elle atteint toute sa croissance, sans presque aucune culture.

Le *Courrier*, Houma, paroisse Terrebonne, du 3 janvier:

—L'état sanitaire de notre ville et de notre paroisse est remarquablement bon.

—Nous avons, depuis deux jours, le froid le plus intense de la saison et de la glace d'un pouce d'épaisseur.

—Les pluies excessives qui durent depuis le commencement de décembre ont rendu presque impraticables les chemins de certaines parties de la paroisse.

—Décédé, à Houma, le 30 décembre, à l'âge de 54 ans, Laurent, Dambrun, né à Meran, canton de Casères, Haute Garonne, France, et habitant de la Louisiane depuis 27 ans. Il était estimé de tout le monde.

Nous publierons, demain, jeudi, la fin de nos nouvelles de la Louisiane.

La Distribution des Récompenses aux Ouvriers et contre-maîtres du bâtiment, à Paris.

On lit, dans le *Temps* du 23 décembre:

Les bons exemples ont des imitations. Déjà nous avons eu l'occasion de rendre compte de solennités analogues à celle d'hier; les distributions des récompenses à des contre-maîtres et ouvriers de l'industrie du bâtiment, inaugurées par la Société centrale des architectes, viennent d'être reprises par les chambres syndicales patronales de la Seine, dont le siège est rue de Lutèce. Beaucoup de monde, une salle pleine d'ouvriers, de patrons, de tâcherons réunis dans une œuvre de justice et de conciliation: œuvre de justice à l'égard de dévoués serviteurs dont on récompensait la probité et le travail; œuvre de conciliation à cause des divisions intestines dont souffre l'industrie un peu partout et auxquelles les patrons comme les ouvriers éclairés conviennent qu'il est grand temps de mettre fin. Ce sentiment était vivement partagé par tous les assistants, et chaque fois qu'il y a été fait allusion par le président des chambres syndicales, M. Bertrand, et par l'honorable ministre de l'intérieur, M. Waldeck-Rousseau, des applaudissements, plusieurs fois répétés, ont accueilli leurs paroles.

Les chambres syndicales patronales s'étaient mises en frais pour recevoir leurs invités: des massifs de fleurs sous une tente dressée sur le trottoir de la rue de Lutèce, une salle d'attente tendue de vieilles tapisseries, des trophées de drapeaux tricolores sur les murs, et derrière le bureau où avaient pris place les dix-huit présidents de syndicats des différents corps d'état du bâtiment, un buste de la République surmonté de cette inscription: "Honneur aux travailleurs!" Au dehors des planteurs à cheval de la garde républicaine gardaient l'entrée.

La cérémonie était présidée par M. Waldeck-Rousseau, assisté de MM. Bertrand; Camescasse, préfet de police; Bourgeois, secrétaire général de la préfecture de la Seine; Questel, membre de l'Institut, etc. M. Veyssier, président de l'Union des chambres syndicales ouvrières de France, s'était aussi rendu à l'invitation qui lui avait été adressée par le syndicat patronal.

M. Bertrand ouvre la séance par un souhait de bienvenue au ministre de l'intérieur, dont l'attachement aux classes laborieuses, dit-il, est certain. Après quelques paroles en l'honneur du travail, le président des chambres syndicales patronales s'adresse aux lauréats assis en avant et de chaque côté de la table d'honneur; ce sont tous des vieillards, quelques-uns l'air fatigué, d'autres encore robustes et le visage riant et coloré sous leurs cheveux blancs:

Messieurs les lauréats, leur dit M. Bertrand, vous qui avez été les compagnons de chantier de la plupart d'entre nous, allez, sortant d'ici, allez dire ceci à vos camarades: Apprenez à vos fils qu'ils retireront plus d'honneur et plus de profit à fréquenter, à l'exemple de leurs aînés, l'école professionnelle qu'à mettre en pratique les doctrines subversives de ces prétendus réformateurs qui [illegible] leur enseigner leurs droits, les pensent à la réprobation de leurs devoirs.

Allez et dites leur que le moyen employé par certains ouvriers est détestable et démoralisateur, que le mode de peu produire et d'exiger un gros salaire est désastreux pour tout le monde, qu'il n'a pour résultat que de faire élever le prix de toutes les choses nécessaires à la vie, et que cette façon de faire, continuée, aurait pour conséquence fatale de nous conduire à la misère en ruinant notre industrie nationale.

M. Bertrand, fort applaudi, ajoute qu'il est possible à tous les travailleurs de devenir patrons, mais que la tâche est laborieuse. Il invite les travailleurs à ne pas traiter les syndicats patronaux en adversaires, mais à se rapprocher d'eux afin de chercher ensemble les moyens de donner satisfaction à tous les intérêts.

M. Waldeck-Rousseau prononce ensuite l'allocution suivante:

Messieurs,

Votre honorable président ne me devait aucun remerciement pour m'être rendu à cette réunion.

Rien ne pouvait m'être plus agréable que d'être admis par vous à cette solennité d'un caractère si intime, qui réunit les représentants, ouvriers et patrons, de cette grande industrie du bâtiment.

Il arrive en effet bien souvent, lorsqu'on s'assemble pour s'entretenir des intérêts du travail et de ses besoins, de ses aspirations, des réformes qu'il recherche, qu'on est réduit à parler surtout de l'avenir, à échanger des vues d'une réalisation lointaine, à se demander ce qu'on doit rechercher, ce qu'on peut entreprendre. Chez vous au contraire, messieurs, on peut parler du présent; on est en face de résultats acquis; il y a beaucoup à constater, beaucoup à apprendre. C'est qu'il m'a semblé sous l'impression de cette pensée consolante; que par la parole on se rencontre plus puissants et plus vivaces que parmi les travailleurs de tout rang les sentiments de dévouement et de solidarité réciproque qui sont le plus ferme lien de la société libre. (Marques nombreuses d'assentiment.)

Dans votre institution, messieurs—je parle de l'Union des chambres syndicales qui nous réunit aujourd'hui—un fait m'a particulièrement frappé, et votre honorable président le rappelait tout à l'heure avec une autorité particulière, c'est que parmi vous il n'est guère personne qui ne soit un grand nombre—qui n'ait des ouvriers d'hier, qui doivent à leur énergie, à leur travail persévérant la situation qu'ils occupent. Ils représentent ainsi au milieu de vous cette évolution si intéressante du travail s'élevant, par des efforts successifs, patiemment, mais irrésistiblement, une place chaque jour plus large dans notre société. Ils montrent ce que peut la prévoyance du labeur assidu, l'esprit d'économie, d'ordre, de prévoyance et d'entreprise ne sont pas des vertus stériles, mais, au contraire, les agents les plus actifs et les plus efficaces et les plus dés sûrs de toute espèce de progrès. (Très bien! très bien! et applaudissements.)

On est trop porté à croire que les problèmes sociaux, si multiples et si complexes, peuvent se résoudre scientifiquement par de savantes formules, et que la société, d'autre part, dans son action collective, est à elle seule assez puissante pour les dénouer.... Eh bien! je ne méconnais nullement le secours que nous apporte, dans de pareils sujets, la science sociale, c'est-à-dire l'étude attentive des faits, la connaissance approfondie des besoins, le calcul exact des forces de leurs relations.

Je crois aussi que la société, que l'Etat a des devoirs envers l'individu, des devoirs d'assistance, d'éducation, d'initiation, d'impulsion, mais je suis absolument convaincu—et je parle devant des hommes qui en ont fait l'expérience—que tous les calculs de la science sociale, que tous les efforts de l'Etat ne serviraient de rien pour résoudre ces problèmes sans l'effort individuel, sans l'initiative personnelle.... (Très bien! très bien!—Vifs applaudissements) sans la pratique d'une règle morale, sans le sentiment du devoir, en un mot. Devoir réciproque, d'ailleurs: devoir du patron, que vous avez si bien compris, d'aider dans la plus large mesure ceux qui sont ses collaborateurs de chaque jour; devoir de celui qu'il emploie de lui fournir un concours sincère, loyal, effectif.

C'est parce que je vois dans votre association un effort considérable pour développer cette notion du devoir mutuel que je me félicite de pouvoir constater avec vous un exemple si fécond en promesses.

Il y a quelque chose de mieux encore que de s'être élevé successivement par le travail: c'est d'avoir fait son profit des épreuves qu'on a traversées, c'est de mettre la force et l'expérience acquises au service de ceux qui se trouvent dans la condition où nous étions hier. Vous l'avez compris; vous vous êtes souvenus des mauvais jours; vous n'avez point oublié que d'autres ont pris la place où vous aviez lutté, souffert. Vous avez voulu leur aplanir la route, la leur rendre moins raboteuse, plus large, plus facile. (Vive approbation et applaudissements unanimes).

Vous avez pu mesurer de quel secours est l'instruction, vous avez ouvert des cours professionnels; vous avez expérimenté qu'il n'y a pas de petites économies; vous avez facilité l'épargne, perfectionné les assurances mutuelles, fondé des caisses de secours en cas d'accident.

Ce sont là des actes qui valent mieux que les paroles et que toutes les déclarations. C'est par ces mesures pratiques, par ces améliorations successives qu'on atteste véritablement son zèle désintéressé, son intérêt sincère pour les classes laborieuses; c'est ainsi qu'on travaille utilement au développement de la prospérité nationale. Aussi, messieurs, suis-je heureux de me trouver au milieu de vous pour payer aux fondateurs, aux membres de vos chambres syndicales, un juste tribut de félicitations et de remerciements (Très bien! très bien!)

Ce que vous avez déjà fait m'encourage à penser que vous ferez davantage encore dans l'avenir. Ces assurances mutuelles, ces institutions de prévoyance, ces cours professionnels, constituent de premiers et de grands progrès. Vous irez plus avant dans la voie dans laquelle vous vous êtes engagés. Je suis certain de répondre à votre sentiment en vous ouvrant d'autres perspectives que vous envisagerez avec la maturité que donne l'expérience.

Vous connaissez les ouvriers mieux que personne; vous avez partagé leur condition; vous êtes restés mêlés à leur existence; vous savez leurs besoins; vous entendez leurs réclamations. Je les entends aussi de plus loin et plus rarement, sans doute, n'ayant pas les mêmes occasions d'être en rapport avec eux, sans en avoir dépendant leur influence aucune. (Approbation générale et applaudissements) Eh bien, dans l'ensemble de leurs revendications, il y a quelque chose qui me frappe beaucoup: c'est la contradiction, c'est l'antinomie que l'on constate entre le but que poursuivent les classes laborieuses et les moyens qu'elles emploient pour l'atteindre. Leur but, leur aspiration, absolument légitime, c'est de prendre chaque jour, dans les profits de la vie sociale, une part plus large, ce qui se traduit nécessairement par une consommation plus grande, pour parler le langage des économistes, et ce qui implique non moins nécessairement le bon marché, le meilleur marché possible, des objets de consommation.

Voilà le but. Quant au moyen, il consiste presque exclusivement dans l'augmentation des salaires, ce qui se traduit par l'élévation des prix de revient. Ainsi posé, le problème apparaît comme insoluble.

Ne tombe-t-il pas sous le sens, en effet, que, chaque fois qu'on force élève le prix de revient de ce qu'il produit par une augmentation de ses salaires, il élève en même temps le prix d'achat des objets que le corps d'état voisin consomme? (Adhésion générale. Applaudissements.)

Et ce n'est pas tout encore, car à ces deux premières difficultés vient s'en ajouter une troisième, l'élévation des prix de notre production se heurte immédiatement à la concurrence étrangère. Aussi, messieurs, quand on réfléchit, on arrive à cette conviction—que chercher à faciliter l'évolution des classes laborieuses vers une condition meilleure par l'augmentation des salaires, c'est les engager dans une voie au bout de laquelle il y a l'une de ces deux choses: ou un mouvement de recul effroyable dans les prix de la main-d'œuvre, ou la ruine progressive de nos industries! (Marques d'approbation.)

Est-ce à dire qu'il n'y a rien à faire? Je ne le crois pas. Des expériences malheureusement trop rares ont montré quelle heureuse influence peuvent exercer sur la situation des travailleurs des institutions qui ne nécessitent aucun bouleversement, qui demandent surtout de la bonne volonté de l'entente. C'est ainsi qu'en plus d'un endroit les sociétés de production et de consommation ont permis d'améliorer sensiblement la vie matérielle de celui qui travaille. Il va de soi, en effet, que si l'on achète un franc de moins les objets que l'on consomme, c'est comme si l'on gagnait un franc de plus. Il y a dans ce sens une première initiative à prendre.

D'un autre côté je suis le partisan résolu—je l'ai dit ailleurs et je le répète ici—de cette autre combinaison qui, en associant chaque jour davantage l'ouvrier au profit de son industrie, rend son travail plus productif pour lui-même, plus utile pour celui qui l'emploie, attache le travailleur à l'atelier, établit entre tous une collaboration de plus en plus intime. Là encore il y a un essor à donner.

Sans doute, toutes les expériences tentées dans ce double ordre de faits n'ont pas donné des résultats également avantageux. Mais pourquoi? Parce que tout le monde n'a pas fait ce que vous avez fait vous-mêmes, pour vos institutions de prévoyance, par exemple. Vous n'avez pas cru qu'il fût suffisant de laisser vos ouvriers en même temps à leur liberté et à leur inexpérience; vous avez été vers eux, vous leur avez apporté l'appui de votre expérience aussi bien que celui de vos ressources. Vous avez fait de la solidarité pratique. Il faut en faire encore, et je crois qu'une association comme celle devant laquelle j'ai l'honneur de parler peut beaucoup pour développer, pour vulgariser les deux réformes que je viens à peine d'esquisser. (Marques d'approbation et applaudissements.)

Messieurs, devant la commission d'enquête parlementaire le président de votre Union syndicale a prononcé une parole qui m'a vivement impressionné:

"Nous considérons, disait-il, que le patron n'est pas le maître de l'ouvrier; il en est le chef."—Et, en ouvrier qui a gagné ses épaulettes dans les rudes travaux du chantier, il ajoutait: "Dans l'atelier comme au régiment, il faut qu'il y ait un colonel."

Eh bien! messieurs, ne perdez jamais de vue cette définition si haute du caractère du patron; elle lui dicte ses multiples devoirs: devoir de solidarité, devoir d'humanité, devoir de prévoyance. (Très bien! très bien!)

Méritez chaque jour davantage par la pratique de ces vertus sociales le grade que vous avez conquis; et j'ai la confiance que vous aurez rendu le plus immense service à la paix sociale, au travail, à notre cher pays. (Applaudissements.)

Voilà, messieurs, les sentiments que m'a inspiré cette réunion tout intime, toute familière. Je remercie ceux qui m'ont appelé à y prendre part; et, lorsqu'on fera la distribution des récompenses, je vous demande au nom du gouvernement, la permission d'ajouter à celles que votre bureau va décerner un faible, mais bien sincère témoignage d'estime pour les services que vous avez tenus à reconnaître. (Approbation unanime et applaudissements prolongés.)

On procède aussitôt à la distribution des récompenses aux lauréats. Le premier appelé est un couvreur nommé Bellais, très vieux, soixante-quinze ans, assure-t-on, les cheveux et les favoris de neige, et qui essuie une larme au moment où il va recevoir sa médaille. Il y a quarante-six ans qu'il travaille chez le même patron, et, à force d'économie, il a pu faire donner une instruction supérieure à ses enfants; l'un d'eux est chef de bureau à la Banque de France. En recevant sa médaille, M. Bellais se tourne vers l'assemblée et d'une voix émue: "Messieurs, je suis touché de l'honneur qui m'est fait; je reçois cette médaille comme un hommage rendu au travail, et je fais des vœux pour qu'elle soit un témoignage d'union entre les chambres syndicales ouvrières et les chambres syndicales patronales, car leurs intérêts sont les mêmes." Et il regagne son banc au milieu des bravos.

Un autre, nommé Asseline, ouvrier peintre, est âgé de soixante-dix-neuf ans; il est entré en 1819 dans les ateliers où il travaille encore; cela représente un stage de soixante-cinq années. A la fin de la séance, M. le ministre de l'intérieur lui a remis une médaille d'or au nom du gouvernement.

Tous les lauréats ont une biographie intéressante également; il en est un signalé pour avoir toujours résisté aux excitations des grévistes. La distribution terminée, la séance a été levée. Auparavant, M. Waldeck-Rousseau a déclaré, aux applaudissements de l'assistance, qu'il avait de fortes raisons de croire que l'*Officiel* du 31 décembre porterait le nom de M. Bertrand parmi les nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur!

Voici les noms des lauréats:

Couverture et plomberie: Bellais, 75 ans, 46 années de service.—Marbrerie: Joliots, 69 ans, 40 années de service.—Peinture et vitrerie: Asseline, 79 ans, 65 années de service.—Serrurerie: Sccomd, 69 ans, 40 années de service.—Charpente: François, 8- ans, 23 années de service.—Maçonnerie: Gérôme, 74 ans, 28 années de service.—Menuiserie: Chardin, 66 ans, 52 années de service.—Miroiterie: Menetrier, 70 ans, 22 années de service.—Pavage: Lagree, 64 ans, 25 années de service.—Peinture et vitrerie: Savary, 66 ans, 34 années de service.—Serrurerie: Crépin, 68 ans, 21 années de service.

Le soir, un banquet très nombreux réunissait patrons et lauréats à l'Hôtel Continental, sous la présidence de M. Poubelle, préfet de la Seine, assisté de MM. Bertrand, président des chambres syndicales patronales, et de M. Jolly, délégué de la Société centrale des architectes.

Une messe sera dite samedi 10 janvier, à sept heures du matin, à l'église Ste-Anne, pour le repos de l'âme de feue dame ANTOINE GRANDADAM, née MARIE BRINGOL. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister. 7 jan—3f

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église St-Augustin à 7 heures du matin, samedi, 10 janvier 1885, pour le repos de l'âme de feu PIERRE LARQUIE. Les amis et connaissances sont priés d'assister à la cérémonie religieuse. 6 janv—6f

L'assemblée annuelle de la Société des Orphelines (Female Orphan Society) dans le but d'élire un Conseil de Directeurs qui devra servir pendant l'année courante aura lieu à l'Asile Peydras, VENDREDI 16 janvier 1885 de midi à 2 heures de l'après midi.

Mme K. E HODGSON, Secrétaire. 7 jan—10f.

La barque italienne "EMILIA C," capitaine Cafiero, de Marseille, commencera son déchargement VENDREDI, le 9 courant, au poteau No —, Picayune Tier. Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre des consignés, lequel ne sera donné que sur paiement du fret, et aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.

BASSETTI & XIQUES, 67 et 69 rue Decatur

Ni le capitaine ni les consignataires de la barque italienne "EMILIA C," capitaine Cafiero, de Marseille, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la dite barque.

BASSETTI & XIQUES, 67 et 69 rue Decatur. 7 janv—3f

Au Public.

AYANT obtenu de la cour, division A., un divorce, l'informe le public que je ne serai pas responsable des dettes contractées par Héloïse Françoni, mon ex-femme.

HENRI FROMONT. 7 jan—1f

GRAND BAL PARE Donné par la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. —AU— THEATRE DE L'OPERA, Le Samedi 31 Janvier 1885.

Prix du Billet....$1

N. B.—La Direction s'assemble à l'Asile, tous les Mercredi à 6 1/2 heures du soir.

Pour les invitations de dames s'adresser à un des membres.

Par ordre du Président, J. LEBLANC.

L. SIMON, Secrétaire. 4 jan—

AVIS SPECIAL.

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL, Nlle-Orléans 5 jan 1885.

Les exposants, les contracteurs ainsi que tous les consignataires de frêt à l'Exposition sont notifiés que leurs comptes de frêt sont en ce moment prêts et sont payables au bureau du Chef d'Installation, coin sud-est du Main Building. Tous ceux qui doivent pour frêt sont respectueusement priés de venir régler sans retard.

E. A. BURKE, Directeur général. 6jan—2f

Société d'Assistance Mutuelle de St. Maurice, (Casernes et Versailles.)

Les officiers et les membres de cette association sont, par le présent avis, requis d'assister à la réunion générale-extraordinaire qui aura lieu JEUDI, 8 courant, à 7 heures précises du soir, à l'Asile de la société.

Cette convocation a pour but d'élire un Président.

Par ordre de la dernière assemblée, F. A. PUYAU, Secrétaire. 6 janv—3f

Société Française d'Assistance Mutuelle de la Ville de Jefferson.

L'élection annuelle des officiers de cette société qui doivent servir pendant l'année 1885, aura lieu JEUDI, 8 janvier, à 6 heures du soir à son local ordinaire.

Par ordre du Président, J. H. BEGUELOCA, Secrétaire. 4 janv—4 fois

L. DUPLEIX—Agence générale d'affaires—Natchitoches, Louisiane. De longues années d'expérience, acquise par cette agence, offre aux commerce et aux étrangers de grandes facilités pour ventes ou achats de propriétés, placement de capitaux ou produits. Collections—renseignements de quelque nature qu'ils soient, recevront une attention prompte et spéciale. Correspondance échangée en Français, Anglais, Espagnol et Allemand. 6jan—

MARRONS DE SAVOIE.

25 barils Marrons de Savoie, 1er choix.

50 caisses Champagne, VEUVE CLICQUOT.

100 caisses Benedictine.

A vendre par BASSETTI & XIQUES, 67 et 69 rue Decatur. 4 jan—3f

Banque Nationale d'Ets de la Nouvelle-Orléans.

Bilan semi-annuel, 27 Déc. 1884.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$915 434 65
Bons des E. U. versés au pair	425,000 00
Prime payée dessus	37,000 00
Autres bons et sécurités	240,857 05
Immeubles	175,770 20
Fond de rédemption, 5 pour cent	19,125 00
Prêts sur demande..$853,079 58	
Echange.......... 298,919 89	
Comptant incluant chèques sur d'autres banques.... 876,039 79	1,828,019 20
	$3,541,006 16

PASSIF.

Capital	$425,000 00
Fonds de Surplus	325,000 00
Profits indivis	15,903 08
Dividendes impayés	20,130 42
Circulation	379,750 00
Dû aux banques et banquiers	260,051 16
Dû à d'autres déposants	2,105,169 50
	$3,541,006 16

SAM'L H. KENNEDY, Président.
PIERRE LANAUX, Vice Prést.
T. R. ROACH, Caissier.
W. P. NICHOLLS, Assistant Caissier.
1er jan—1m

B. TREMOULET, Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, ainsi que de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.

Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en renom.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc. etc. etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

CHAUSSEZ-VOUS! COIFFEZ-VOUS! —A— L'ETOILE ROUGE. 30 déc—1mois

LISEZ

Le Canadien des Etats-Unis, Le plus grand journal hebdomadaire de langue française de New-York. En vente TOUS LES LUNDIS, A MIDI, chez M. BILLARD, coin de Chartres et Bienville. Le numéro 5 cents. 21 déc—15f

A. LEMANNE, CONFISERIE ROYALE. Coin Royale et St-Pierre.

JOLI assortiment de BOITES et SACS fantaisie.

BONBONS extra fins à 75 cents la livre.

MELANGES 1/2 lb à 35 cents.

1,200 livres FRUITS du pays cristallisés et

ANANAS à 60 cts. la livre. Toute variété de GATEAUX glacés et ornés au plus bas prix.

MARRONS GLACES. 21 déc—1m—DJ.

MAISON D. H. HOLMES

155 Canal, 13 Bourbon, 14, Dauphine et 139 Douane.

Nous venons d'ouvrir un assortiment considérable de GANTS DE PEAU, à des prix tout-à-fait exceptionnels.

Gants de Chevreau, 4, 6 et 8 boutons.

Gants de Chevreau mousquetaire.

Gants de Suède mousquetaire.

Do do forme fourreau, longueur 8, 10 et 12 boutons.

Tous les Gants portant la marque de notre maison sont garantis de première qualité.

GRAND CHOIX DE MULES ET SOULIERS POUR APPARTEMENTS. 4jan—

LA MAISON J. SAGET & FILS, ARMURIERS, No. 199 rue de Chartres.

VIENT de recevoir un grand assortiment de Fusils de chasse de toutes les qualités, fusils simples et doubles aux prix de $15 jusqu'à $150; aussi: un grand assortiment de revolvers des différents modèles, nouvellement améliorés par eux, et une grande quantité de petits fusils pour enfants, que ces messieurs ont fait fabriquer à leurs derniers voyages en Europe et qu'ils peuvent vendre depuis $3 jusqu'à $10, aussi, 12,000 chemises en acier, première qualité, et marquées de leurs noms, qu'ils garantissent sous tous les rapports.

A l'arrivée du steamer Rouen, la maison J. Saget & fils recevra une grande quantité de fusils, double fût central, à des prix différents, et qui seront vendus à la satisfaction des chasseurs et amateurs de la ville et de la campagne.

Cette maison a continuellement un grand assortiment de tous les ustensils nécessaires aux chasseurs, le tout au plus bas prix. 1er janv—

Etablie en 1854. Autrefois à Paris, France.

CHEMISERIE PARISIENNE ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES —ET— BLANCHISSERIE A LA VAPEUR.

F. GUEBLÉ, 137 ....Rue du Canal........ 137 (Bâtisse Touro.) Fabrique: Nos. 23, 25 et 27 rue Conti, Nouvelle-Orléans.

SPECIALITE: Chemises et Vêtements de dessous faits sur commande. 24déc—1m

Avis aux consignataires.—Le vapeur français "ROUEN", commandant Magaud, d'Anvers et du Hâvre a commencé son déchargement au pied de la rue Ste-Marie, Quatrième District. Les consignataires sont priés de faire leurs entrées en douane, de venir prendre livraison de leurs marchandises, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Comme aucune réclamation pour marchandises avariées ne sera entretenue à moins qu'elle ne soit faite sur la Levée et avant que les marchandises ne soient enlevées les consignataires s'éviteront des frais et des tracas en envoyant une personne compétente prendre livraison des marchandises. Les consignataires devront se procurer un ordre pour la livraison des marchandises, lequel sera délivré sur paiement du fret.

S. V. FORNARIS & CO., agents, No 193 rue Gravier. 3jan—

Ni le capitaine, les propriétaires, ou les soussignés, agents du vapeur français "ROUEN" ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.

S. V. FORNARIS & CO., No 193 rue Gravier. 3jan—

A vendre—Magasin connu sous le nom de "City Store" sur l'habitation Laplace, à St. Jean Baptiste. S'adresser à la pharmacie Laplace, angle Champs-Elysées et Dauphine. 3 janv—4t PP

Marchandises —DE— JOURS DE FETE Reçues par le vapeur Obock, D'Anvers, Havre et Bordeaux.

100 barriques et demi barriques de vin Rouge, Chateau Dillon, Pontet Canet, Fronsac, Blanquefort, Côtes de Bourg, Pompignac, Montferrand et Floriac, de la célèbre maison de messieurs Seignouret Frères, de Bordeaux.

500 caisses vin Rouge en bouteilles, litres et demi litres, Pontet Canet, Chateau Dillon, Chateau Larose, Margaux, St-Estèphe, Chateau Terrefort.

200 caisses Cognac, fine Champagne, en litres et demi litres, de la maison de confiance de messieurs Seignouret Frères, Bordeaux.

50 caisses Huile vierge en litres et demi litres, cans d'un gallon et d'un demi gallon.

1000 caisses Sardines à l'huile, quart boites, marques variées, nouvelle pêche.

100 caisses Sardines à l'huile demi boites, marques variées, nouvelle pêche.

200 caisses Petits Pois, medium, fins et extra fins, nouvelle récolte.

200 caisses Fruits à l'eau-de-vie, en litres et demi litres, nouvelle récolte.

500 caisses Eau Minérale Apolinaris, litres et demi litres.

300 caisses Champagne G H Mumm & Cie extra sec litres et demi litres.

50 caisses Champagne G H Mumm & Cie, cordon rouge, litres et demi litres.

200 caisses Vinaigre Cassat Ainé.

200 caisses Absinthe, Edouard Pernod.

100 caisses Cordiaux assortis, de la maison Marie Brizard & Roger, à Bordeaux.

1000 Paniers de fantaisie, en forme de valise, contenant une deux et quatre bouteilles de cordial. Ces paniers ont été fabriqués exclusivement pour nous par la célèbre maison Marie Brizard & Roger, Bordeaux.

50 caisses Cordiaux Centenaire, fabriqués par Marie Brizard & Roger. Cette liqueur nouvelle, qui a été nommée "Centenaire," en l'honneur de notre Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, est d'un goût exquis et délicat, et, comme les autres produits de cette maison sont tenus en haute faveur dans le monde entier.

Les nombreux témoignages qui ont été reçus par cette maison des différentes Expositions célèbres, sont une preuve de la supériorité de leurs marchandises. Leurs triomphes les plus importants étaient à PARIS, LONDRES, VIENNE et AMSTERDAM.

A VENDRE PAR Schmidt & Ziegler, 49, 51, 53 et 55 SOUTH PETERS ST. 28déc—10t PP

Une Dernière Chance.

Si vous n'avez pas encore souscrit au New Orleans City Directory de 1885

Envoyez le montant de votre souscription immédiatement par carte postale. L'édition sera basée rigoureusement sur le chiffre des souscriptions. Les personnes qui n'ont pas souscrit n'auront absolument pas la chance d'obtenir un exemplaire qui n'aura pas été payé par un souscripteur en défaut, s'il s'en trouve un qui s'y place dans ce cas.

PRIX....$6

PRIX DE SOUSCRIPTION....$5

Economisez donc $1 en vous assurant tout de suite un exemplaire.

ETRANGERS DEMANDEZ SOARD'S CITY MAP DE LA NLLE-ORLEANS. PRIX, 50 CTS (CARTE DE POCHE) Soard's Guide Book and Street Guide, PRIX, 50 CENTS.

A vendre par tous les marchands de journaux, les libraires, etc., et par L. SOARD'S, Éditeur, 5 Commercial Place, coin Camp. 1er janv—

CHOSES A SE RAPPELER.

Les Corsets de Warner Bro's sont soutenus par la Coraline, qui est supérieure aux tiges de baleine.

La Coraline n'est ni chanvre, ni jute, ni pitre.

La Coraline ne renferme ni amidon ni autre composition.

La Coraline n'est mise que dans les articles vendus par WARNER BROS.

Les Corsets de vraie Coraline ont une valeur positive.

Les contrefaçons sont une fraude et, quel qu'en soit le prix, content cher.

La Coraline est employée dans les genres suivants: Corsets de Santé, de Nourrice, de Coraline, flexibles aux hanches, abdominaux et Corsets de jeunes filles.

A vendre partout par les principaux marchands

WARNER BROS., 353 BROADWAY, NEW YORK. 17déc—3m—Mer S D

Mme Z. FORTIER, No 284 rue Hôpital, près Claiborne.

PROMPTE guérison de la cataracte, sans opération, de la paralysie du nerf optique, de la faiblesse de la vue, de la taie, etc. Mme Fortier restera encore ici pendant six mois. 30 déc—6f

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.

F. O. BOUCHER, Propriétaire, 304 E. Third street, Presley Block, St-Paul, Minn.

Correspondant à la Nlle-Orléans: M. L. DERGNY, directeur des "Petites Annonces", 350 Villeré.

A vendre—Une maison couverte en ardoises, et occupée en ce moment par une grocerie, et qui vient d'être complètement restaurée: elle renferme des comptoirs et des étagères. Aussi—les trois maisons contiguës, dont deux dans la rue Marais et une dans la rue St-Bernard. Conditions: moitié comptant et la seconde moitié payable le 1er mars 1885. S'adresser à LAURENT LACASSAGNE, No 97 rue Dumaine. 1er nov—Me Dim &c—2m

Lisez! Démocrates! Lisez

Cinq mois pour Deux Piastres seulement.

The National Daily Democrat, Washington, D. C.

GRAND journal démocratique quotidien composé de 28 colonnes renfermant toutes les nouvelles de Washington, aussi nouvelles locales, politiques, générales et étrangères, expédié par la poste à partir de ce jour jusqu'au 30 Novembre au prix de Deux piastres seulement. Nous désirons que le National Democrat soit entre les mains de tout bon membre du parti et dans ce but nous avons réduit le prix de l'abonnement à ce que coûte seulement le papier blanc. Un abonnement gratuit à quiconque nous procurera deux abonnés. [illegible]

•MAISON FRANÇAISE.

Reçu par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de Fruits cristallisés, Marrons glacés, Bonbons fins de la célèbre maison Boissier de Paris; ainsi une riche variété de Poches, Sacs, Boîtes fantaisies, haute nouveauté, pour étrennes du Jour de l'An. —PAR—

BONNECAZE & DUFFARD, Coin Canal et Baronne. CONFISEURS ET RESTAURATEURS

SALON POUR DAMES ET MESSIEURS ouvert jusqu'à la sortie des Théâtres; service irréprochable.

Un Pâtissier parisien attaché à l'établissement défie toute compétition. Le département de la cuisine conduit par M. Bonnecaze et confié aux soins du célèbre CASIMIR, ancien chef du Grand Hôtel Continental, et des trois Frères Provençaux à Paris, est une garantie pour nos clients. Il y a un Téléphone à l'office. 28déc—

P. WERLEIN, 135 rue du Canal.

Première Maison de Pianos du Sud

Pianos garantis comme résistant à l'humidité.

CHICKERING, WEBER, MATHUSHEK, MASON & HAMLIN

Et nombre d'autres de célèbres fabricants.

—AUSSI—

PIANOS D'OCCASION de toutes les fabriques. Le tout à vendre ou à louer à des conditions faciles.

MASON & HAMLIN, ESTY ET AUTRES

ORGUES

MUSIQUE EN FEUILLES ET LIVRES DE MUSIQUE.

TOUS GENRES D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE importés directement d'Europe.

☞ C'est le meilleur endroit pour se procurer un PIANO ou un ORGUE, aussi des articles de musique de tout genre.

Vieux Pianos pris en échange à bas prix.

Accord et réparation de Pianos à bref délai. 3janv—

MM. PELLORCE & CO., 195 RUE COMMUNE.

ONT l'honneur d'annoncer aux amateurs de plantes et d'arbres fruitiers qu'ils ont importé une des plus belles collections qui aient encore été vues sur cette place—consistant en Camélias, Azalées, Gardenias, Peonias, etc. 250 variétés de rosiers de 1880 à 1884. Grandes collections de bulbes et de semences de fleurs et de légumes. En arbres fruitiers leur collection consiste en Pêchers, Abricotiers, Poiriers, etc. importés d'Algérie et acclimatés pour les Etats du Sud. 23 déc—1m—Mar Je Dim

Bureau du Directeur-Général DE L'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

15 décembre 1884.

Renseignements pour le public:

1. Les portes de l'Exposition seront ouvertes aux visiteurs tous les jours à 9 heures du matin, à partir de MARDI, 16 décembre, 1884, et, pendant quelques jours et jusqu'à nouvel ordre, seront fermées à 4 heures de l'après midi pour permettre aux Exposants d'installer et de mettre en place sans être dérangés les objets qu'ils doivent exhiber.

2. Le prix d'entrée pour les visiteurs sera d'une DEMI PIASTRE EN ARGENT, MONNAIE DES ETATS-UNIS par personne.

3. Les ENFANTS PORTES DANS LES BRAS ne paieront pas, les autres enfants paieront le prix plein.

4. Un caissier n'à à chaque porte fournira le change, mais ne rendra pas de monnaie pour plus de cinq dollars. Il ne sera pas reçu pour le prix d'entrée, autre chose que des DEMI PIASTRES DES ETATS-UNIS EN ARGENT.

E. A. BURKE, Directeur Général. 16 déc—

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

AVIS AUX EXPOSANTS.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL, Nlle-Orléans, 6 décembre 1884.

LE bureau du Directeur Général est établi au No 5 du "Main Building" et sera ouvert pour les affaires, de 8 heures du matin à minuit. Toutes les plaintes doivent être rédigées par écrit et seront suivies d'une prompte investigation. Le terrain de l'Exposition est ouvert à tous les visiteurs. Personne ne sera admis dans l'intérieur des bâtiments à l'exception des officiers de l'Exposition, des exposants, de leurs employés, et des personnes ayant affaire à l'Exposition. Des cartes d'entrée seront remises aux Exposants par le chef des Installations. Les cartes d'entrée pour pénétrer dans le bâtiment ou sera lieu l'Exposition spéciale du Gouvernement fédéral et des différents Etats, seront livrées par le Dr C. W. Dabney, chef du Département des Expositions d'Etats, aux commissaires des divers Etats et Territoires, pour leur propre usage et celui de leurs employés et ouvriers. Les visiteurs ne seront pas admis dans les bâtiments de l'Exposition. Les personnes ayant affaire aux bâtiments de l'Exposition pourront se procurer des cartes d'entrée au bureau du Secrétaire, No 15 rue Union, à la Nlle-Orléans.

E. A. BURKE, Directeur Général. 9 déc—

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET PUBLICATIONS—Nlle-Orléans, 1884.

AU PUBLIC.

LES Directeurs de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, sachant qu'un grand nombre de personnes sympathisent avec l'Exposition n'ont pas eu l'occasion d'y souscrire, et pensant que, la maison commerciale étant ouverte elles seraient disposées à accorder un appui substantiel à l'entreprise, ont autorisé MM. JNO. W. T. LEECH et E. F. SPANGENBURG à solliciter et à recueillir de nouvelles souscriptions.

E. A. BURKE, Directeur-Général. 7sept—PP

HOTEL —ET— Restaurant DENECHAUD, 56 à 64 rue Carondelet

La maison est maintenant OUVERTE pour la commodité des habitués. Chambres larges et aérées. Service de premier ordre. La Table ainsi que le Restaurant sont pourvus de ce qu'il y a de meilleur sur le marché. Le Barre et le Salon pour Lunch sont aussi pourvus des Liqueurs les plus fines et les plus délicates. On y trouve toujours les meilleures Huîtres. 7 déc—MJS E. F. DENECHAUD.

CHEZ GRUNEWALD 18 Baronne ou 127 Canal, LES MEILLEURS PIANOS! Meilleur marché que tous les autres.

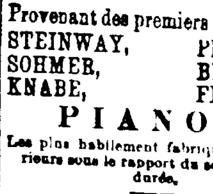

Provenant des premiers fabricants, STEINWAY, PLEYEL, SOHMER, BEHR et KNABE, FISCHER

PIANOS!

Les plus habilement fabriqués, et supérieurs sous le rapport du son et de la durée.

GRAND STOCK DE Grands Orgues et d'Orgues droits et carrés DES MEILLEURES FABRIQUES.

MUSIQUE Et Instruments de Musique EN GROS ET EN DETAIL.

Pour tout ce qui concerne la musique, adressez-vous à L. GRUNEWALD, 18 rue Baronne ou 127 rue du Canal. 4oct—

Genres Nouveaux. MOQUETTES, VELOURS, BRUXELLES Avec ou sans bordure. TAPISSERIE DE BRUXELLES, 70 cents la yarde.

Rideaux de Dentelle, Stores Rideaux Madras et Dentelle, Toiles Cirées, Linoleum, Corticine.

A. Brousseau's Son, 23 et 25 rue de Chartres. 21 sept—

ELKIN & CIE., 100....RUE DU CANAL....100

Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de NATTES DE CHINE nouvellement importées, d'une finesse extra ordinaire et sans coutures. Aussi sur un nouveau stock de

Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc

TAPIS!

De toutes qualités à prix réduits. 31 avril—

TAPIS.

L'assortiment le plus nouveau et le plus varié de Tapis de velours, et de Bruxelles, Trois-Plis et Ingrains, —CHEZ— B. & W. CRONER.

Aussi un magnifique assortiment de Linoleums et de Toiles-cirées, de 6, 8, 12, 15 et 18 pieds.

NATTES, RUGS, RIDEAUX DE DENTELLE de tous genres, STORES DE FENETRES, CORNICHES, TRINGLES A CORNICHES, Etc.

Le tout à des prix étonnamment réduits.

L'attention toute spéciale est appelée sur notre Nouveau fonds de Tissus (Dry Goods).

LINGERIE de dessous pour Dames, Messieurs et Enfants.

Manteaux, Costumes, Surtouts, &c

B. & W. CRONER, 141 Rue du CANAL, coin BOURBON. 5oct—3m.

LOUIS BEZAUDUN, Restaurant de la Louisiane, (Cuisine française—Chef cuisinier, Louis Bezaudun), 107 RUE DOUANE, Près Royale........Nlle-Orléans.

Salons privés. Chambres confortables et élégamment meublées pour voyageurs.

C'est le même restaurant qui était auparavant au No 113. Il est, aujourd'hui, immensément agrandi dans une des plus belles salles de la ville, où les habitués et le public trouveront non seulement une table supérieure et les meilleures vins, mais encore des appartements, des chambres et des salons au-dessus de tout éloge. Téléphone dans le bureau. 11 déc—6m

Dissolution de société.

LA maison de commerce ayant existé en cette ville, avec succursale à New York, sous la raison A. ROCHEREAU & CO, a été dissoute, ce jour, par convention entre les parties intéressées.

A. ROCHEREAU & CO.

Nouvelle-Orléans, le 31 décembre 1884.

Formation de société.

Nous avons formé, ce jour, sous la raison A. ROCHEREAU & C.T. DUGAZON, une nouvelle société pour continuer en cette ville les affaires de la maison A. Rochereau & Co.

ALBIN ROCHEREAU, CHARLES T. DUGAZON.

Nouvelle-Orléans le 1er janvier 1885. 1er janv—6f

Mme Vve BERNARD NAUTRE

A l'honneur d'offrir ses services au public comme professeur de piano, de solfège, et de langues française, anglaise et espagnole. S'adresser au Magasin de Musique de Werlein, rue du Canal No 135, chez le Dr H. Bayon, 125 rue Bourbon, ou au Christian Woman Association 41 et 43 rue Bourbon. 6 déc—

Perdu.

UN billet à ordre daté du 3 juillet 1872, à un an de date pour la somme de Six Cents Piastres fait et souscrit par Mike Prosper, à son propre ordre et par lui endossé, garanti par hypothèque, et paraphé par A. E. Bienvenu, notaire. La personne qui aurait trouvé le billet obligerait le soussigné en le lui faisant parvenir.

JAMES TIMONY, Avocat. 30déc—30—1, 5 janv. 55 Camp

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 6 JANV.—CLASSE No 4 Tirage de 4 heures P. M.

54 68 15 13 71 70 45 17 32 31 34 67 14

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature le 6 janvier 1885, 4 heures P. M.

LOUIS E. FILS, J. A. A. BOURE, Commissaires.

☞ Les planches sont tirées immédiatement, peuvent être vues au bout [illegible].